



Le 20 avril 2023

Question Orale du député Calvin SOIRESSE NJALL à Monsieur Bernard Clerfayt, Membre du Collège Chargé de la Formation Professionnelle et des Relations Internationales concernant :

LA RÉFORME DE L'ALTERNANCE ET LE RAPPORT DE L'ASBL AGIR POUR
L'ENSEIGNEMENT

Monsieur le Ministre,

Les gouvernements francophones ont ensemble marqué leur volonté d'oeuvrer pour une réforme ambitieuse de l'enseignement qualifiant, l'enseignement en alternance et la formation professionnelle. Une feuille de route commune a été définie. Un état des lieux a été demandé à l'Asbl « Agir pour l'enseignement ». Des points positifs et négatifs ainsi que des défis ont été mis en exergue. Parmi les points positifs, on retrouve entre autres la politique ambitieuse qui est menée en matière d'équipement avec les centres de technologies et les centres de compétences, le dialogue entre les employeurs et les formateurs ou enseignants, le renforcement de la formation, le numérique, etc. Parmi les points négatifs que nous évoquons souvent figurent la relégation, l'orientation négative, le décrochage scolaire, la faiblesse de la qualification, etc. 26 % des Bruxellois présentent un niveau d'éducation bas à comparer avec 20 % en Flandre.

Les auteurs du rapport indiquent que *« si l'alternance est reconnue et appréciée par ceux qui y participent, elle demeure peu connue par de nombreux employeurs, par la majorité des parents d'élèves ainsi que, dans une moindre mesure, par les autres acteurs de l'enseignement. En particulier, l'alternance pour jeunes conserve l'image d'une filière de relégation "réservée" aux apprenants en situation d'échec et menant à des qualifications moins reconnues »*. Et ils rajoutent : *« Bien que l'alternance constitue un choix positif pour une partie des apprenants qui y participent, elle accueille effectivement un public majoritairement en situation d'échec scolaire, pour lequel l'alternance est une solution de dernier recours »*.

Monsieur le Ministre,

1. Avez-vous pris connaissance du rapport ? Quels sont les enseignements que vous en tirez pour la COCOF ?
2. ~~Au vu de l'évolution des débats et des analyses qui sont faites, où en est votre réflexion concernant les grands axes que va défendre la COCOF dans la concertation avec les autres entités ?~~ Quelle est la position de la COCOF sur la structuration des opérateurs,

l'amélioration de l'implication des entreprises et du contenu de la formation, la valorisation de la filière ?

Je vous remercie pour vos réponses.

KALVIN SOIRESSE NJALL
DEPUTE

